

## MONTEE EN DEBIT SUR LE DEPARTEMENT DE LA VENDEE

### Consultation publique préalable à la réalisation d'un projet de montée en débit via l'offre PRM



## LA ROCHE SUR YON

8 FEVRIER 2013

### 1- DESCRIPTION SOMMAIRE DU PROJET DE MONTEE EN DEBIT

Le Département de la Vendée a adopté son Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) le 1<sup>er</sup> décembre 2011 (<http://www.vendee.fr/Kiosque/Documents-administratifs/Schema-Directeur-Territorial-d-Amenagement-Numerique-de-la-Vendee>).

Le SDTAN prévoit dans sa première phase, le raccordement en fibre optique et la création de points de raccordements mutualisés au niveau de **84 sous-répartiteurs** ayant **au moins 60 lignes dont le débit est actuellement inférieur à 2 Mbits/s**. Ces sous-répartiteurs comptabilisent **25 409 lignes**. Les territoires concernés se situent en dehors des zones pour lesquelles les opérateurs privés ont manifesté, dans le cadre du Programme national très haut débit, l'intention d'investir en Très Haut Débit par fibre optique (FTTH).

En effet, les zones de fibres à l'abonné (FTTH) déclarées sont situées sur l'ensemble de la Communauté d'Agglomération de la Roche sur Yon et de la communauté de communes des Olonnes.

Aussi, la présente consultation, a pour objectif de connaître les intentions de déploiement de réseaux à Très Haut Débit en fibre optique (FTTH) sur les zones de sous-répartitions concernées par le projet de montée en débit décrites ci-après.

## 2- DESCRIPTION DETAILLEE DES SOUS-REPARTITEURS CONCERNES

Code de la SR	Lignes raccordées sur le sous-répartiteur	Commune d'implantation de la SR
85163NOI002	652	NOIRMOUTIER
85097LGA002	610	BEAUREPAIRE
85238SLS047	592	SAINT MALO DU BOIS
85168OUL054	579	NIEUL SUR L AUTISE
85301VEN045	570	MESNARD LA BAROTIERE
85226SHG013	550	SAINT JEAN DE MONTS
85226SHP049	542	SAINT JEAN DE MONTS
85163NOI049	531	NOIRMOUTIER
85226SHZ067	531	SAINT HILAIRE DE RIEZ
85019BEL047	497	SALIGNY
85276SVS044	490	SAINTE CECILE
85301VEN044	483	L'OIE
85301VEN047	473	SAINTE FLORENCE
85140MET045	466	LA MEILLERAIE TILLAY
85166OLN048	441	ILE D OLONNE
85092FON009	425	PISSOTTE
85108HBG049	418	SAINT ANDRE TREIZE VOIES
85091FOS041	413	DOIX
85222GIL023	408	SAINT HILAIRE DE RIEZ
85222GIL020	403	GIVRAND
85109HRB010	402	LES HERBIERS
85127LON003	381	SAINT HILAIRE LA FORET
85024BOI042	379	CHATEAUNEUF
85222GIL009	374	GIVRAND
85108HBG002	372	SAINT SULPICE LE VERDON
85163NOI052	371	NOIRMOUTIER
85152MAH048	364	SAINT GEORGES DE POINTINDOUX
85147MNA048	361	REAUMUR
85092FON044	356	L'ORBRIE
85109HRB015	351	LES HERBIERS
85082EPE048	349	SAINT MARS LA REORTHE
85226SHZ047	349	SAINT HILAIRE DE RIEZ
85129LUC049	341	BEAUFOU
85128LCN006	330	LES MAGNILS REIGNEIRS
85166OLN001	329	ILE D OLONNE
85226SHZ071	323	SAINT HILAIRE DE RIEZ
85288TAL003	318	TALMONT SAINT HILAIRE

Montée en débit des accès au réseau Internet sur le Département de la Vendée

85051CHY008	312	CHANTONNAY
85222GIL002	307	SAINT HILAIRE DE RIEZ
85294TRA010	292	LA TRANCHE SUR MER
85264PRH047	287	MENOMBLET
85142LME047	285	BOULOGNE
85166OLN050	285	ILE D OLONNE
85214FOY070	285	SAINTE FOY
85067CFS048	284	SAINT MAURICE LE GIRARD
85226SHZ069	272	SAINT HILAIRE DE RIEZ
85288QUE001	267	TALMONT SAINT HILAIRE
85110HRM048	264	POUILLE
85040CAI049	252	THOUARSAIS BOUILDROUX
85294TRA007	251	LA TRANCHE SUR MER
85091FOS039	248	AUZAY
85092FON047	241	SAINT MICHEL LE CLOUCQ
85131MAG056	236	PEAULT
85290THI044	225	SAINT ETIENNE DE BRILLOUET
85110HRM003	218	SAINT VALERIEN
85131MAG043	214	LA BRETONNIERE LA CLAYE
85011BBT051	209	BARBATRE
85047CHA021	206	CHALLANS
85051CHY001	204	CHANTONNAY
85109HRB014	197	LES HERBIERS
85127LON050	196	LONGEVILLE SUR MER
85092FON013	191	SAINT MICHEL LE CLOUCQ
85092FON062	184	LONGEVES
85114JAR052	182	SAINT VINCENT SUR JARD
85051CHY012	179	CHANTONNAY
85288TAL002	177	TALMONT SAINT HILAIRE
85154MOP048	167	TALLUD SAINTE GEMME
85133MAI001	162	SAINT PIERRE LE VIEUX
85092FON058	153	LONGEVES
85295TRS057	150	LA GUYONNIERE
85018BEV002	146	BOUIN
85185PUR047	145	MOREILLES
85221SGV001	145	SAINT GERVAIS
85164NDM004	143	NOTRE DAME DE MONTS
85092FON043	142	LONGEVES
85042CHR003	140	CHAILLE LES MARAIS
85294TRA006	130	LA TRANCHE SUR MER
85127LON054	119	LE BERNARD

85290THI042	119	LA CHAPELLE THEMER
85201SBT047	109	LE GIVRE
85290THI053	99	LA CHAPELLE THEMER
85139LMU051	98	SAINT SIGISMOND
85263SPO058	92	LA JAUDONNIERE
85006APR001	84	APREMONT

### 3- FORME DE LA REPONSE

Les opérateurs sont invités à communiquer, le cas échéant, leurs intentions de déploiement de leurs réseaux très haut débit en fibre optique concernant chacune des 84 zones de sous-répartition listées dans le tableau ci-dessus.

Pour chaque zone de sous-répartition concernée par un projet de déploiement d'un réseau à très haut débit en fibre optique, l'opérateur devra fournir les informations en remplissant le tableau ci-après :

<b>Zone arrière de sous-répartition : 85163NOIXXX</b>
Technologie envisagée pour le déploiement
Le déploiement concerne-t-il les clients résidentiels
Date prévisionnelle des études
Date prévisionnelle d'engagement des travaux effectifs
Durée prévisionnelle des travaux
Date prévisionnelle de couverture complète de la zone
Coordonnées d'un correspondant pour ce projet

Enfin les opérateurs sont invités à fournir le plan d'affaires ou de financement de leur projet de déploiement de réseaux à très haut débit en fibre optique (ou tout autre élément permettant de vérifier la crédibilité de leurs intentions de déploiement).

**Date limite de réponse : 8 Avril 2013**

A défaut d'une réponse avant cette date, il sera considéré qu'aucun projet de déploiement de réseau à très haut débit en fibre optique n'est prévu sur les zones visées par la présente consultation.